

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

Les documents ci joints, soumis à l'avis des CTSAs de Rouen et de Caen, ont vocation à proposer les grandes lignes de l'organisation de l'académie de Normandie, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et regroupant les académies de Caen et de Rouen.

Conformément à la méthode proposée par madame la rectrice, ils sont le fruit du travail des services des deux rectorats.

Ces propositions ont pour ligne directrice l'établissement progressif d'une convergence de pratiques et de règles entre les périmètres des deux académies, de façon à garantir à tous les usagers du service public d'éducation un service identique, de qualité et de proximité. L'objectif est d'accéder en 2022 à un fonctionnement unifié des services académiques sur l'ensemble du territoire normand.

Le principe d'un chef de division unique pour chaque division, avec un adjoint présent sur l'autre site, a été appliqué à l'ensemble des divisions.

### Ces documents décrivent :

- Des évolutions dans l'organisation dans certaines divisions ;
- Des pistes de convergences de pratiques et des projets à mener ;
- Des situations dans lesquelles les organisations n'ont pas vocation à changer ;
- Dans certains cas, un calendrier indicatif ; dans d'autres les calendriers sont laissés à l'appréciation du chef de division concerné.

### Les documents sont présentés sous deux formes :

- Pour la structure « globale » de l'académie de Normandie, un organigramme est proposé ;
- Pour le détail des évolutions au sein des divisions, les propositions font l'objet d'une fiche spécifique par division.

Ces documents ont vocation à être amendés et précisés en fonction des remarques qui seront faites lors des différents échanges avec les représentants des personnels des deux rectorats.

Il s'agit de documents de travail qui ont donc vocation à évoluer.

# Organigramme de l'académie de Normandie

